



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FAGNIERES**

Réunion du 14 mai 2014

N° 2014-05-14-05

ACTUALISATION DES TARIFS DE REPAS À DOMICILE

L'an deux mil quatorze, le 14 mai, à 20h00, le conseil d'administration du CCAS de Fagnières, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Président.

PRÉSIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRÉSENTS :

Mme LE LAY – M. PEROT – Mme GIROD – M. MOUROUGANE – M. VANET – Mme DOMY
– Mme PERTUISSON – Mme MAYET – Mme RADZIETA.

EXCUSÉ :

Mme SCHUESTER.

<u>Membres en exercice</u> :	11
<u>Membres présents</u> :	10
<u>Procurations</u> :	0
<u>Votants</u> :	10

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

05/ ACTUALISATION DES TARIFS DE REPAS À DOMICILE

Rapporteur : Mme la Vice-présidente

Le Centre Communal d'Action Sociale de Fagnières achète au Centre Communal d'Action Sociale de Châlons-en-Champagne une prestation de fourniture et de portage de repas à domicile pour nos administrés âgés de plus de 60 ans, ou handicapés.

Les prix de vente appliqués aux administrés de Fagnières sont calculés en fonction de ceux pratiqués par le Centre Communal d'Action Sociale de Châlons. Nos tarifs sont modulés en fonctions des revenus des personnes bénéficiaires du service.

Le C.C.A.S. de Châlons propose depuis le 1er octobre 2012 aux usagers la possibilité d'opter, au choix, entre :

- un repas simple aux tarifs en vigueur,
- un repas complet avec un supplément de 0,58 € au 1^{er} janvier 2013.

Le C.C.A.S. de Châlons a revalorisé à la hausse ses prix à compter du 1^{er} février 2014 :

- prix du repas simple 9,53 € (9.44 € en 2013),
- prix du repas complet 10,05 € (10.02 € en 2013).

Le prix du potage nous est facturé au prix de 0,53 € en 2013.

Tranches	Ressources Revenu brut	Tarifs en vigueur depuis le 1 ^{er} juin 2013		Proposition tarif à compter du 1 ^{er} mai 2014	
		Repas simple	Repas complet	Repas simple	Repas complet
1	De 0 à 700 €	5.39 €	5.97 €	5.44 €	5.99 €
2	De 701 € à 850 €	6.60 €	7.18 €	6.66 €	7.20 €
3	De 851 € à 1 000 €	7.37 €	7.95 €	7.44 €	7.97 €
4	De 1 001 € à 1 150 €	8.22 €	8.80 €	8.30 €	8.83 €
5	De 1 151 € à 1 300 €	8.71 €	9.29 €	8.79 €	9.32 €
6	De 1 301 € à 1 400 €	9.16 €	9.74 €	9.25 €	9.77 €
7	Plus de 1 400 €	9.44 €	10.02 €	9.53 €	10.05 €
	Potage	0.53	0.53 €	0.53	0.53 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
OUI l'exposé qui précède,

ADOpte les tarifs ci-dessus exposés pour la fourniture et le portage de repas à domicile pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapés.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Alain BIAUX